

M. Boisvert: Je désire poser une question à l'honorable député de Québec-Montmorency (M. LaCroix). L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. LaCroix: Oui, certainement.

M. Boisvert: Il semble bien renseigné. A-t-il la preuve que le gouvernement de la province de Québec était obligé d'imposer les contribuables et les corporations du Québec en se servant de l'impôt sur le revenu pour se procurer une somme de \$25 millions additionnels?

M. Poulin: Les gens de Québec répondront à cette question.

M. Boisvert: Ce n'est pas à vous que je pose la question, c'est au député de Québec-Montmorency. Avez-vous la preuve que le gouvernement de Québec était obligé d'imposer les contribuables et les corporations de la province de Québec pour se procurer un revenu additionnel de \$25 millions?

M. LaCroix: Dans les circonstances, oui.

M. Balcer: Absolument, oui.

(Traduction)

DEMANDE DE RELÈVEMENT DE LA PENSION
DE VIEILLESSE

M. J. H. Blackmore (Lethbridge): Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur suppléant: Avant que l'honorable représentant de Lethbridge prenne la parole, afin de traiter une autre question, si je ne me trompe, je voudrais m'assurer que le débat sur la question précédente est terminé. L'est-il?

M. Dufresne: L'honorable représentant de Nicolet-Yamaska (M. Boisvert) aimerait peut-être prendre la parole à ce sujet.

M. Blackmore: Monsieur l'Orateur, je désire exposer un grief. Les citoyens âgés de la circonscription fédérale de Lethbridge souffrent présentement de privations, l'assistance financière qui leur est donnée étant déplorablement insuffisante et ce à cause des mesures qu'a prises ou refusé de prendre le Gouvernement ou le Parlement.

Me serait-il permis de rappeler à la Chambre et à mes concitoyens que les prix de presque toutes les denrées et de presque tous les services se sont considérablement accrus ici, au Canada, qu'ils ont dans certains cas doublé depuis que le gouvernement actuel a augmenté sensiblement l'allocation aux citoyens âgés du Canada.

Puis-je rappeler à la Chambre et à mes concitoyens que jamais jusqu'à ce moment, la maigre pension accordée aux citoyens âgés du pays n'a permis à ceux d'entre eux qui

[M. LaCroix.]

n'avaient que ce montant pour vivre, de se procurer les choses essentielles à une vie saine. En d'autres termes, jamais nous n'avons fourni à nos vieillards les nécessités essentielles à une vie saine.

Qu'il me soit également permis de rappeler l'extraordinaire quantité de biens et de services que le Canada est dès maintenant en mesure de produire. A cet égard je signale une fois de plus que notre production en 1952 a atteint une valeur de plus de 23 milliards de dollars, ce qui correspond à plus de \$1,530 pour chaque habitant au pays, hommes, femmes et enfants. Il semblerait donc absolument inimaginable qu'on soit dans l'impossibilité de mettre à la disposition de nos vieux citoyens une part suffisante de ces biens et services pour leur assurer des normes de vie confortables et satisfaisantes.

Enfin, je rappelle que dans toute nation munie de ressources aussi abondamment variées et capable d'assurer une production aussi abondante et aussi variée qu'on peut le faire au Canada, ce qui est matériellement possible pourrait devenir financièrement réalisable pourvu qu'on mette en vigueur un régime financier conforme aux faits, un régime financier qui inclurait une mesure ressemblant d'assez près à la loi financière de 1923.

J'ai exposé cette question passablement en détail par le passé et j'espère pouvoir l'approfondir davantage. Il faut toutefois de quelque façon faire comprendre aux citoyens ordinaires du pays que ce qui est matériellement possible devrait être financièrement réalisable, et si...

Une voix: Programme cécéfiste!

M. Blackmore: ...nous ne faisons pas en sorte de rendre financièrement réalisable ce qui est matériellement possible, c'est que quelque chose fait radicalement défaut. Tout probablement, ce défaut réside dans le régime financier.

M. Ellis: Le régime économique.

M. Blackmore: Le régime financier, car c'est le régime financier qui concerne la distribution des denrées. On me permettra de signaler que, de mois en mois, il devient de plus en plus difficile pour la plupart des particuliers de suffire à leurs propres besoins. Nous entendons souvent dire: "Lorsque mon vieux père est arrivé au pays, il s'est rendu dans une région déserte où il s'est construit une maison à même la forêt et le reste." On perd totalement de vue que les conditions qui régnaient alors que "mon vieux père" est arrivé au pays n'existent plus.

Une voix: Allez dans l'Ouest, jeune homme; allez dans l'Ouest!